

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Impôts-Trésor

N° 47 / 13 janvier 2010



GROS MALAISE

Nous avons souvent évoqué dans ces colonnes la situation du Pôle emploi, en raison des similitudes avec celle que nous connaissons : fusion au pas de charge de deux services aux missions certes complémentaires mais fondamentalement différentes, avec le même alibi d'un meilleur service rendu à l'usager, formation à la va-vite, charge de travail accrue, perte de repères professionnels, stress.

Les résultats d'une enquête s'appuyant sur un questionnaire, auquel plus de 50% des 48 000 salarié-e-s ont répondu, a été remis à la direction le 4 janvier, une direction qui jusqu'alors s'est évertuée à minimiser les problèmes.

Plus de 70% se plaignent que la quantité de travail est excessive, 61% qu'ils reçoivent des ordres contradictoires, et 90% indiquent qu'il faut travailler vite, intensément, que les tâches sont souvent interrompues avant d'être achevées, nécessitant de les reprendre plus tard.

La direction se prétend surprise par l'ampleur du malaise : « Je pensais que les problèmes de locaux, d'informatique, de violence dans les rapports aux usagers seraient plus prégnants, mais c'est l'impact de nos mutations sur le travail des agents qui est plus important que prévu » a déclaré la responsable du département « diversité et conditions de travail ».

On découvre la lune à la direction de Pôle emploi, ou on joue au con ?

Les mutations en question, c'est l'apprentissage de nouveaux métiers : indemnisation des chômeurs pour les ex-ANPE et accompagnement vers l'emploi pour les ex-Assedic.

L'étude relève que les agents « n'ont pas le sentiment de s'enrichir alors même qu'ils doivent apprendre à faire des choses nouvelles : si elle les mobilise intensément, la transformation de Pôle emploi leur apporte peu en retour ».

Autre point mis en évidence : le stress des agents monte d'un cran quand ils sont en relation avec le public.

Enfin, il apparaît une « difficulté sur le management » pour reprendre le désopilant euphémisme de la direction.

Des négociations sur le stress au travail vont s'engager avec les organisations syndicales. Elles auront l'avantage de pouvoir s'appuyer sur un diagnostic précis.

Maintenant, retour à la DGFIP, et posons-nous la question de savoir quand la DG acceptera :

✓ de reconnaître le mal-être au travail,

✓ de négocier sérieusement sur le contenu des restructurations, les conditions de travail, la reconnaissance des efforts consentis.

Il aura fallu aux salarié-e-s de Pôle emploi plusieurs journées d'action, de grèves, manifestations et initiatives publiques tout au long de 2009, pour amener leur direction à négocier.

Nous connaissons le chemin qu'il nous faut prendre.

Première étape : le 21 janvier.



Alors que le chef de l'Etat répète à l'envi, comme à Cholet le 6 janvier, que « le problème de la France est qu'on ne travaille pas assez », dans une étude publiée cette semaine, l'INSEE montre qu'en 2007 notre pays était au dessus de la moyenne de six autres pays européens avec une durée annuelle du travail de 1570 heures, contre 1555 en moyenne en Allemagne, Italie, Pays-Bas, Espagne, Suède et Royaume-Uni.

Après la DSF,

Ils s'attaquent à la TG 44



- 18

Dans la logique de dépeçage du service public, le CTPD prévu le 18/01 est convoqué pour entériner la suppression de 14 emplois en catégories B et C, et de 4 emplois en catégorie A (partiellement compensés par le repyramidage des fonctions).

Ces nouvelles suppressions vont encore aggraver la situation des postes comptables, mettant la pression sur les collègues et rejaillissant sur les conditions de travail.

Au moindre incident, les trésoreries sont menacées de couler. Les fermetures de postes se sont multipliées et risquent de continuer.

Des menaces sont apparues sur les demandes de temps partiel.

Et tout cela alors que des collègues attendent des années avant de pouvoir retourner dans leur département d'origine.

Refusant de négocier la nouvelle répartition des emplois, le SNT-CGT va boycotter ce CTPD.

Dans la logique de ce boycott, la CGT et l'Union SNUI-SUD appellent l'ensemble des agents à la grève le 21 janvier, et à participer aux manifestations à Nantes et Saint-Nazaire.

COM-PÉ-TI-TIF !

Notre précédent numéro indiquait que, dans le projet censuré par le Conseil Constitutionnel, 93 % des émissions des entreprises échappaient à la taxe carbone.

Le motif de cette large exonération selon le Président de la République ? Les entreprises doivent être com-pé-ti-tives !

Au nom de quoi, d'un côté, on massacre le droit de travail, on pressure les salaires, on sacrifie les services publics..

Au nom de quoi, de l'autre côté, on supprime la taxe professionnelle et on abreuve, jusqu'à plus soif, le patronat de subventions diverses...sans réel effet sur l'emploi.

Un argument fallacieux servi à toutes les sauces.

« On avale, on ne dit rien parce que c'est le Conseil, mais cela représente près de 1 milliards de pertes de recettes pour l'Etat » a déploré Sarkozy en conseil des ministres à propos de la taxe carbone.

Dommage que ce genre de considération ne lui soit pas venu à l'esprit quand il a baissé la TVA des cafetiers et restaurateurs.

Cela aurait évité bien plus de pertes de recettes au budget de l'Etat.